Rapport d'activité 2017

Février 2018

SOMMAIRE

1. Association glocal 3
1.1 Présentation 3
1.2 Objectifs 3
1.3 Mot du président 4
2. Organisation 5
2.1 Comité et direction 5
2.2 Membres et équipes d'animatrices et animateurs 6
2.3 Organe de révision 6
3. Activités 7
3.1 Agenda21 Madagascar 8
3.1.1 Acteurs 8
3.1.2 Réalisations et résultats par thème 8
3.2 Éducation au développement durable 12
3.2.1 Animation dans les écoles primaires 12
3.3 Participation à des manifestations & évènements 13
4. Perspectives 14
4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar 14
4.2 Pour l'éducation au développement durable et à l'environnement 15
5. Rapport financier 16
6. Rapport des vérificateurs aux Comptes 2017 19
Annexe : Déclaration d'intégralité de l'Association GLOCAL, à l'attention d'Auditam Fiduciaire relative aux comptes annuels de l'exercice 2017. 20
Annexe : Compte de pertes et profits et Bilan pour l'exercice 2017 21
Remerciements 23

1. Association Glocal

1.1 Présentation

Glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

1.2 Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement

Pêcheurs à l'œuvre pour enlever les tapis de Jacinthe d'eau.

glocal

1.3 Mot du président

Chers Membres, sympathisants, animateurs,

Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport d'activités 2017. Vous y trouverez des explications et des détails sur nos activités que ce soit à Genève ou à Madagascar et qui montrent la diversité de nos actions.

Nos actions à Madagascar ont pris de l'ampleur cette année par le développement de projets dans de nouvelles communes rurales. Pour ces deux nouvelles communes nous sommes en recherche de soutien pour le projet « Éducation et revenus ».Nous continuons nos projets en faveur des habitants des villages que nous soutenons pour améliorer leur quotidien.

Nos activités de sensibilisation se maintiennent dans les différentes écoles primaires. Nous sommes également présents dans les différentes manifestations sur notre thème de prédilection afin de nous faire connaître.

Un très grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions. Merci à mon Comité pour tout le travail accompli au cours de cette année, merci au directeur sans qui les projets ne verraient jamais le jour, merci aux animateurs qui donnent vie à nos projets pédagogiques, merci à nos membres pour leur soutien tant moral que financier et enfin, et particulièrement, un très grand merci à toutes les collectivités et fondations qui nous soutiennent et permettent concrètement la poursuite de nos actions envers les communautés défavorisées dans une perspective à long terme.

Bonne lecture !

2. Organisation

2.1 Comité et direction

Le comité de l'association Glocal est composé de sept membres.

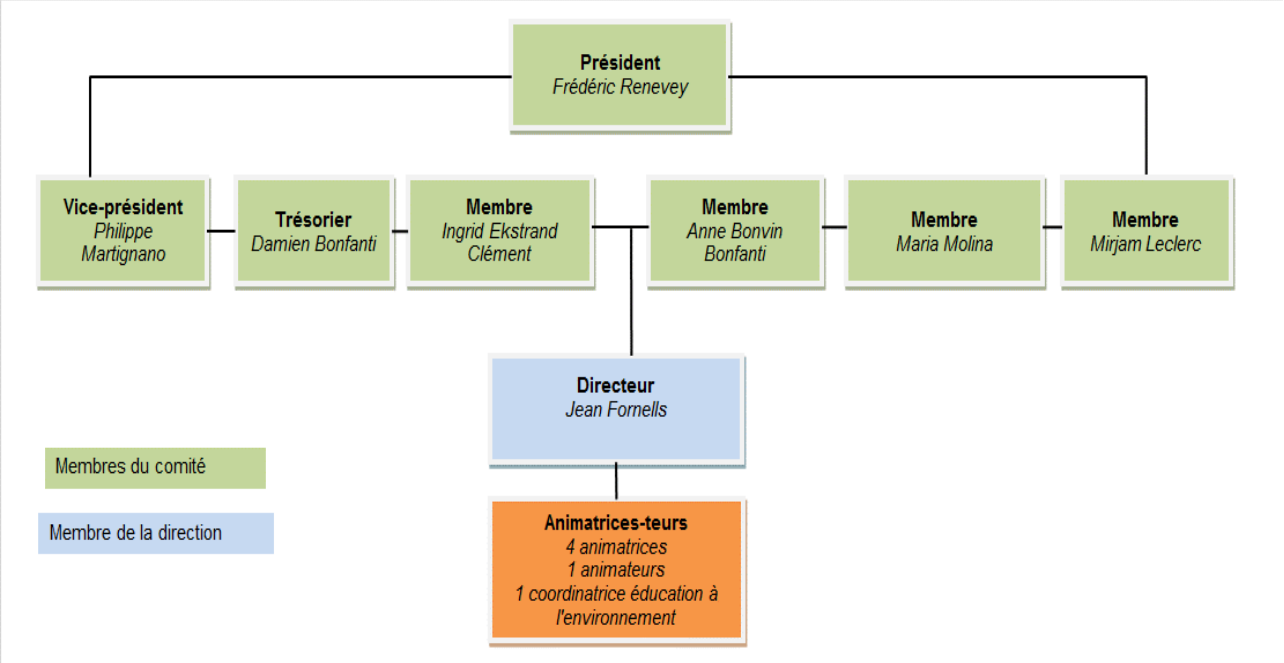

Les membres du comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence. Les membres du comité se sont réunis fréquemment tout au long de l'année 2017.

Le directeur reçoit les directives du comité puis organise, suit et réalise les prestations en lien avec les activités et les buts de l'association.

2.2 Membres et équipes d'animatrices et animateurs

À la fin de l'année, le nombre de personnes cotisantes se montait à 15. La page Facebook de **G**local comptabilise 332 « fans » à fin 2017. En 2017, l'équipe des animateurs-trices se composait d'Aurélie, Daphné, Marine, Pauline et Frédéric.

2.3 Organe de révision

Raison sociale :	**Auditam Fiduciaire Michael Amsellem** Expert-réviseur agréée ASR et membre de la Chambre Fiduciaire suisse
Personne de contact :	Michael AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR
Adresse :	Avenue Rosemont 12 1208 Genève
Téléphone :	022 300 63 74
Courriel :	ma@auditam.ch

3. Activités

En 2017, les activités de l'association ont concernés l'Agenda21 à Madagascar, et les activités en lien avec l'éducation au développement durable. Pour cette dernière activité, ce sont notamment les animations dans des classes d'écoles primaires. Lors des manifestations nous avons organisé des stands d'informations sur nos activités.

Installation du stand lors de la fête de l'abeille et du terroir du 23 septembre 2017.

3.1 Agenda21 Madagascar

3.1.1 Acteurs

Comme les années précédentes, la mise en œuvre de l'Agenda21 est sous la responsabilité de l'association Glocal (maître d'ouvrage) et de l'association partenaire Doria (maître d'œuvre) sur le terrain. En raison de l'épidémie de peste les projets ont un retard d'environ 7 semaines. Les détails et commentaires figurent dans le rapport opérationnel et financier 2017.

3.1.2 Réalisations et résultats par thème

Infrastructures d'accès à l'eau (AEP)

Réalisations

- 24 nouvelles bornes fontaines installées.
- 1 nouveau puits creusé avec installation de pompes manuelle.
- 4 associations des usagers de l'eau formées et opérationnelles pour l'entretien des infrastructures.
- 4 aménagements de source.

Résultats

- ⇨ ~ 2'473 personnes ont un accès à l'eau potable.
- ⇨ En 6 ans, la part de personnes avec un accès à l'eau potable est passée de 9% à 64% (23'073 personnes début 2018 sur une population totale de 35'914 personnes).
- ⇨ Un bien essentiel est accessible, de l'eau propre est disponible, prévention des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau et hygiène corporelle améliorée. On diminue grâce à ces ouvrages le temps passé à la corvée de l'eau et sa pénibilité pour les femmes et enfants.

Activités génératrices de revenus (AGR)

Réalisations

- 201 femmes ont reçu une formation en santé reproductive
- 50 femmes AGR en phase de « Formation-Apprentissage » ont été alphabétisées.
- 101 femmes en phase « d'Autonomie » ont été formées en AGR élevage de basse-cour avec les coups de pouce s'y rapportant.
- 101 femmes en phase « d'Autonomie » ont été formées en artisanat avec les Coups de pouce s'y rapportant.
- Une visite d'échange auprès de l'ONG TAF par 25 femmes AGR.
- 32 femmes AGR phase « d'Indépendance » ont mis en pratique l'engraissement de porcelets. Les animaux ont été mis à disposition sous forme de prêts à taux 0%.
- 50 femmes AGR phase « d'Indépendance » ont été formées à la gestion financière et des stocks ainsi qu'à la commercialisation.

Résultats

- ⇨ Environ 910 personnes touchées par les activités AGR.
- ⇨ 151 femmes ont été en mesure de produire du revenu pour leur ménage et diminuer la période de soudure. Une meilleure confiance en soi et meilleure considération sociale en découle.

Cette année l'accent a été mis sur le groupe de femmes en phase dite « d'Indépendance ». Ces femmes quitteront le projet fin 2018- début 2019, une fois les dernières formations données en 2018.

Femmes AGR3 « phase d'indépendance ».

glocal

Ressources naturelles

Réalisations

- 70'000 plants produits (fin janvier 2018) dans 9 pépinières.
- 28 hectares de reboisement est en cours.
- 5 organisations (associations paysannes, d'habitants, écoles, églises) et 40 ménages, soit en tout environ 600 personnes ont participé aux reboisements.
- 9 pépinières en fonctionnement.
- 250 certificats fonciers, procédure de délivrance en cours.
- 1 formation en gestion des reboisements et 1 en production de charbon de bois.
- 4 lacs débarrassés des Jacinthes d'eau.
- Appuis en matériel pour le nettoiement des lacs.
- Une formation de 54 pêcheurs à la pisciculture en bassin installés dans 3 lacs et Coups de pouce s'y rapportant (alevins).
- Appui en matériel de pêche 46 autres pêcheurs
- 1,5 km de canaux désensablés.
- Étude préalable « Gelose » en cours de finalisation.
- Étude d'implantation des deux ouvrages de désensablement en cour de finalisation.
- Production de 30'000 plants d'Eucalyptus dans trois villages de la commune d'Androvakely
- Reboisement en cours pour 63 ménages de ces trois villages, 2000m2 par ménage.

Résultats

- ⇨ Augmentation de la couverture boisée pour prévenir l'érosion des sols et fournir de la matière végétale et du bois énergie aux populations.
- ⇨ En 2010, ~250 hectares boisés y compris les restes de forêts naturelles. Début 2017, 575 nouveaux hectares reboisés. Total surfaces boisées (reboisement + reliques de forêts naturelles) ~800 hectares.
- ⇨ Procédure en cours pour environ 250 certificats fonciers afin de sécuriser les reboisements du point de vue foncier
- ⇨ 4 bassins piscicoles expérimentaux installés dans 4 lacs. Bassins opérationnels prêts à produire du poisson en période de fermeture de la pêche. 6'000 alevins distribuée à titre de Coups de pouce. 320 personnes touchées par cette nouvelle source de revenus.
- ⇨ 4 hectares de terres, adjacentes aux canaux, à nouveau cultivables. Accès libre d'eau en saison des pluies.
- ⇨ Réapparition de la lumière dans 4 lacs, à nouveau accessibles à la pêche.
- ⇨ 63 ménages des villages de la commune d'Androvakely ne récoltent plus de bois dans les reliques de forêts naturelles.
- ⇨ Les reboisements comme alternative de revenus pour ces ménages recouvrent 18 hectares.

Reboisements dans les trois communes

Commune	Type de plants	Nombre plants	Surface en ha
Antanetibe	Eucalyptus robusta	32'667	13.1
	Pinus kesiya	11'879	4.8
Belanitra	Eucalyptus robusta	6'364	2.5
	Pinus kesiya	4'242	1.7
Androvakely	Eucalyptus robusta	11'030	4.4
	Pinus kesiya	3'818	1.5
	TOTAL…	**70'000**	**28**

Reboisements comme alternative de revenus pour les ramasseurs de bois de la commune d'Androvakely.

		2017-2018	
Villages concernés par les relique forestière	**Nombre de ménages**	nombre arbres par village en fonction du nombre de ménages	surface à reboiser en fonction du nombre de ménage m2
Bemandotra	11	3520	22'000
Andranonahoatra	37	11840	74'000
Ambolotarafotsy	15	4800	30'000
Total	**63**	**20'160**	**126'000**

Pépinière au village d'Ambolotarafotsy

3.2 Éducation au développement durable

3.2.1 Animation dans les écoles primaires

Entre avril 2017 et janvier 2018, nos animatrices et animateurs ont donné 19 animations dans cinq écoles primaires lancéennes permettant ainsi de sensibiliser un peu moins de 375 enfants à la biodiversité et au vermicompostage.

Nos animations s'inscrivent dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Étude Romand. Les enseignant-e-s ont reçu des supports d'accompagnement pour préparer les élèves aux animations en classe et pour intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement afin d'assurer un suivi dans les matières enseignées. Du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur ainsi que des pots pour les semis complètent les supports d'enseignements.

Deux animations ont lieu successivement. La première en automne et la deuxième au printemps. La séquence complète, avec ses 2 animations, chevauche donc les années successives.

Animation No1 : Nos mangeurs de déchets, déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
2. Installation du vermicomposteur et bases de connaissances pour l'entretien de ce dernier et de ses habitants.
3. Observation des vers dans leur milieu.
4. Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets.
5. Comprendre le rôle des vers dans le processus de transformation des déchets en une ressource précieuse.

De septembre 2017 à janvier 2018, 14 classes (environ 275 élèves) de six écoles primaires dans la commune de Lancy ont participé à cette animation d'une durée d'environ 2 heures 30 minutes.

Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre, déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
2. Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
3. Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost produit depuis l'automne.
4. Comprendre une partie des concepts environnementaux et dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition des végétaux.

Cette animation a eu lieu entre avril et mai 2017 auprès de 5 classes (environ 100 élèves). L'animation a duré environ 2h30.

3.3 Participation à des manifestations & évènements

Fête de l'abeille et du terroir du 24 septembre 2017

Lors de la seconde édition de cette fête, nous avons présenté nos activités et projets et réalisés des ateliers de vermicompostage. Une centaine de personnes et leurs enfants ont pu découvrir et être sensibilisés au vermicompostage.

glocal

4. Perspectives

4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar

À nouveau, comme l'an passé, une diversification des sources de financement s'avèrera toujours indispensable si Glocal souhaite continuer les activités. La mise en œuvre du projet « Éducation et revenus » ne pourra se faire qu'une fois l'ensemble du budget réuni. Par ailleurs, dans cette perspective de diversification de la provenance des fonds, de formation et de mise en réseau, nous avons posé notre candidature comme association membre auprès de la Fédération Genevoise de Coopération (http://www.fgc.ch/).

Quant à l'Agenda21 des communes d'Androvakely, d'Antanétibé-Anativolo et de Belanitra, il nous reste à terminer l'accès à l'eau potable pour les 35'914 habitants. À noter qu'accès à l'eau signifie une borne fontaine pour 50 ménages au maximum (240 à 260 personnes) et pour un puit 60 ménages (350-360 personnes). Ce qui signifie qu'il faudra densifier le réseau par endroit pour atteindre ces chiffres.

Pour les Activités Génératrices de Revenus (AGR), nous mettrons l'accent sur le désengagement du groupe de femmes AGR3 (phase d'indépendance), puis la suite des formations et Coups de pouce pour les deux autres groupes de femmes jusqu'au début de l'année 2021. À ce moment-là l'ensemble des 309 femmes actuellement en phases de « *Formation-Apprentissage* » et « *d'Autonomie* » seront désengagées et le projet terminé. Cependant pour y arriver sans allonger le projet, il faudra réunir l'ensemble des sommes budgétisées chaque an. Si ce n'est pas le cas, le projet sera reconduit jusqu'à ce que l'ensemble des formations et activités puisse être réalisés.

Quant aux ressources naturelles, le processus de transfert de gestion a débuté par l'étude préliminaire, qui est un état des lieux social, économique et environnemental. Le nombre théorique de lacs qui fera l'objet d'un transfert de gestion est de six. Cependant dans un premier temps ce ne sera qu'une partie de ces lacs qui feront l'objet de cette procédure selon la loi « GELOSE » : Pour certains lacs un défi sera la gestion de la qualité des eaux de ruissellement qui découle des pratiques agricoles. Dans les lacs aux eaux de meilleure qualité, la réintroduction d'espèces indigènes, commercialement plus intéressantes, sera une des pistes

pour l'amélioration des revenus de cette partie de la population la plus défavorisée que sont les pêcheurs.

Quant au projet de désenclavement de 10'981 personnes de la commune d'Androvakely, nous sommes toujours en attente de réponse à nos demandes de financement pour sa mise en œuvre. L'objectif de ce projet est de concevoir un ouvrage de génie civil pour franchir le fleuve Jabo qui permettra de désenclaver 10'981 personnes. Trois ingénieurs en génie-civil participeront à ce travail dont un stagiaire de l'EPFL. Ce projet terminé, il restera à trouver les fonds pour bâtir cet ouvrage. Ce projet est en cours de réactualisation.

4.2 Pour l'éducation au développement durable et à l'environnement

En 2018 de nouvelles animations pour les élèves des écoles primaires et des ateliers pour les adultes seront proposées autour du potager pédagogique du Parc Navazza à Lancy.

Glocal souhaite continuer à participera à des évènements et des manifestations afin de promouvoir l'éducation au développement durable et à l'environnement. Nous souhaitions aussi réaliser des animations dans des écoles primaires en dehors de Lancy. D'autres projets en partenariat, ou non, avec d'autres associations seront à examiner.

Le déménagement du local au 70 route du Pont Butin a eu lieu en janvier 2018. La nouvelle adresse est le 56 Route du Grand-Lancy à côté du journal Le Lancéen.

5. Rapport financier

ASSOCIATION GLOCAL
Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

4. COMITE (AU 31.12.2017)

Frédéric RENEVEY	Président
Philippe MARTIGNANO	Vice-président
Damien BONFANTI	Trésorier
Ingrid EKSTRAND CLEMENT	Membre
Anne BONVIN BONFANTI	Membre
Mirjam LECLERC	Membre
Maria MOLINA	Membre

Les membres du Comité ne sont pas salariés de l'association et ne touchent pas de jetons de présence ni aucune autre indemnité. Ils peuvent être rémunérés sur la base d'un mandat précis et cas échant dans les limites autorisées par le mandat (frais de gestion limités à une certaine part d'une subvention, par exemple). Dans ce cas, leurs prestations doivent être indiquées dans la présente annexe.

5. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les prescriptions du Code des Obligations suisse. Ils sont également inspirés des Swiss Gaap RPC, comme recommandé par la directive transversale de l'Etat de Genève relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques.

Des budgets très détaillés ont été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

6. CRÉANCIERS

Aucun montant n'était du aux créanciers au 31 décembre 2017.

7. PASSIFS TRANSITOIRES

Ils représentent les honoraires de révision, un solde de frais d'animations ainsi que des honoraires de suivi des projets estimés.

8. FONDS PROPRES ET REPORT À NOUVEAU

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisé autrement que dans le cadre du suivi du projet agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2018.

9. EVALUATION DES RISQUES

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste.

ASSOCIATION GLOCAL
Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

10. CONVENTION

Une convention a été signée en date du 26.06.2017 pour l'année 2017 entre l'association GLOCAL et le Département Présidentiel (Etat de Genève). Elle définit notamment les buts et objets de la contribution, les conditions d'octroi, le suivi et le contrôle financier. Il est également fait mention de la part de la contribution financière (en %) pouvant couvrir les frais de gestion et de suivi du projet à Genève. Le rapport final du projet y relatif sera transmis courant 2018 à l'Etat de Genève.

11. EXONÉRATION FISCALE

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital a été obtenue auprès de l'administration fiscale cantonale pour une durée de 10 ans au niveau de l'ICC (impôts cantonaux et communaux) et pour une durée indéterminée au niveau de l'IFD (impôt fédéral direct), et ce rétroactivement depuis la création de l'association (soit dès le premier exercice de l'association en 2010).

12. TRAITEMENT DES BÉNÉFICES ET DES PERTES

Les règles concernant la thésaurisation (directive transversale y relative) sont connues et précisées également dans la convention concernant l'année 2017 (article 3):

«Le principe de non-thésaurisation de la contribution financière et de la rétrocession de la part non utilisée de la contribution à la fin de l'exercice ou à la fin du projet est généralement applicable».

Le solde disponible au 31.12.2017 n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation particulière. En effet, le très léger profit 2017 a été généré par une hausse des soutiens financiers de tiers.

13. CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

Pour la suite des projets les années à venir, aucune dépense ne sera engagée avant d'avoir reçu une subvention ou un don correspondant.

14. LISTE DES AIDES FINANCIERES (SUBVENTIONS)

Les subventions sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

Association Glocal
Lancy

Proposition d'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre	**2017**	**2016**
	CHF	**CHF**
Bénéfice à disposition		
Résultat reporté	4'765.38	2'352.99
Résultat de l'exercice	1'202.60	2'412.39
Total à disposition	**5'967.98**	**4'765.38**

Proposition d'emploi du bénéfice		
Report à nouveau	5'967.98	4'765.38
Total	**5'967.98**	**4'765.38**

6. Rapport des vérificateurs aux Comptes 2017

Rapport des vérificateurs aux Comptes 2017

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux Statuts de l'Association Glocal, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association, arrêtés au 31 décembre 2017.

La vérification a porté sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, conformément aux statuts de l'Association.

Nous sous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de Posfinance avec les relevés de comptes arrêtés par Postfinance.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice 2017 par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à la tenue d'un classeur de facturation.

Nous remercions Messieurs Damien Bonfanti et Jean Fornells pour la tâche qu'ils ont accomplie pour la tenue de la comptabilité de l'Association Glocal.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association Glocal pour l'année 2017.

Maria Molina
Vérificatrice aux comptes

Gérald Cerf
Vérificateur aux comptes

Annexe : Déclaration d'intégralité de l'Association GLOCAL, Lancy, à l'attention d'Auditam Fiduciaire Michael Amsellem relative aux comptes annuels de l'exercice 2017.

Déclaration d'intégralité de l'Association GLOCAL, Lancy,
à l'attention de Auditam Fiduciaire Michael Amsellem
relative aux comptes annuels de l'exercice 2017

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de notre association pour l'exercice 2017 arrêté le 31 décembre 2017. Le but de votre contrôle est de constater qu'il n'existe aucun état de fait dont vous pourriez conclure que des aspects essentiels des comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et aux directives relative aux institutions subventionnées par l'Etat de Genève. Nous reconnaissons la responsabilité du Comité en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le Comité a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies. Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

1. Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, aux directives relative aux institutions subventionnées par l'Etat de Genève et sont inspirés des SWISS GAAP RPC et, à cet égard, ils ne comportent pas d'anomalies significatives (dont peuvent également faire partie des indications omises, en dehors de la saisie, de l'évaluation, de la présentation et de la publication erronées).
2. Nous avons mis à votre disposition tous les livres et documents comptables ainsi que les procès-verbaux des dernières séances du conseil de fondation. Nous vous avons informés de toutes les décisions qui ont une incidence significative sur les comptes annuels et sur lesquelles il n'existe pas encore de procès-verbal. Les comptes annuels qui vous ont été présentés ont enregistré toutes les opérations devant être comptabilisées durant l'exercice concerné.
3. L'association s'est conformée à toutes les dispositions des accords contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels. Nous n'avons connaissance d'aucune violation de dispositions légales ou autres (par exemple concernant les impôts directs, la TVA, les assurances sociales, la protection de l'environnement) susceptibles d'avoir un effet significatif sur les états financiers.
4. Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes.
5. Nous vous avons communiqué les résultats de notre estimation du risque.
6. Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'association ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de notre association à poursuivre son activité.
7. Les comptes annuels que vous avez vérifiés et que nous avons signés contiennent tous les biens et engagements de l'association devant figurer au bilan.
8. Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
9. Les indications de l'annexe aux comptes annuels sont complètes, exactes et conformes aux dispositions légales et prescriptions en vigueur.
10. D'autres contrats, litiges ou différends qui sont importants pour l'appréciation des comptes annuels de notre association n'existaient pas à la date du bilan.
11. Nous vous avons communiqué l'absence de variation et d'existence de réserves latentes conformément aux prescriptions du Code des Obligations.
12. L'association est effectivement ayant droit de tous ses actifs et aucun n'a été nanti.
13. Tous les événements devant être pris en compte qui sont intervenus jusqu'à la fin de vos travaux de révision ont été pris en considération de manière appropriée dans les comptes annuels présentés.
14. Nous vous communiquerons immédiatement tous les événements nouveaux susceptibles d'être pris en compte qui parviendraient à notre connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Lancy, le 23 janvier 2018

Frédéric RENEVEY Président	Damien BONFANTI Trésorier	Jean FORNELLS Directeur

Annexes : comptes annuels signés (bilan, compte de pertes et profits et annexe)

glocal

Annexe : Compte de pertes et profits et Bilan pour l'exercice 2017

Association Glocal
Lancy

Compte de pertes et profits pour l'exercice	**2017**	**2016**
	CHF	**CHF**
PRODUITS		
Subvention de l'Etat de Genève	29'000.00	0.00
Soutien financier Fondation Lord Michelham of Hellingly	20'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Plan-les-Ouates	15'000.00	0.00
Subvention de la Ville de Carouge	6'000.00	0.00
Subvention de la Ville d'Onex	4'500.00	4'500.00
Subvention de la Ville de Gd-Saconnex	3'000.00	2'000.00
Subvention de la Ville de Thônex	3'000.00	2'000.00
Subvention de la Commune de Collonge-Bellerive	3'000.00	2'000.00
Subvention de la Commune de Genthod	3'000.00	3'000.00
Subvention de la Commune de Bernex	3'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Cologny	3'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Bellevue	3'000.00	0.00
Subvention de la Ville de Veyrier	2'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Confignon	2'000.00	3'000.00
Subvention de la Commune de Perly-Certoux	2'000.00	0.00
Subvention de la Commune d'Anières	2'000.00	0.00
Soutien financier Fondation Cédric Martin	2'000.00	0.00
Subvention de la Commune de Chêne-Bourg	1'500.00	0.00
Subvention de Bardonnex	1'500.00	0.00
Subvention de la Ville de Genève	0.00	41'000.00
Subvention de la Ville de Meyrin	0.00	30'000.00
Subvention de la Commune de Puplinge	0.00	1'500.00
Subvention de la Commune de Pregny	0.00	3'000.00
Total subventions pour l'Agenda21 Madagascar	***108'500.00***	***92'000.00***
Produits des animations pédagogiques	8'400.00	8'649.00
Dons & cotisations des membres	1'210.00	2'385.00
Subvention local - Ville de Lancy	5'724.00	5'724.00
Total autres produits	***15'334.00***	***16'758.00***
TOTAL DES PRODUITS	***123'834.00***	***108'758.00***
CHARGES		
Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'Association DORIA	99'148.00	88'671.75
Frais de pilotage Agenda21 Madagascar	4'215.55	5'656.81
Frais d'ateliers & d'animations	6'306.35	2'136.50
Frais écolage don spécifique	0.00	1'000.00
Frais de bureau	1'989.20	339.60
Honoraires d'audit	4'116.00	2'500.00
Loyer local	5'724.00	5'724.00
Cotisations et dons	900.00	100.00
Frais financiers	232.30	216.95
TOTAL DES CHARGES	***122'631.40***	***106'345.61***
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1'202.60**	**2'412.39**

Association Glocal
Lancy

Bilan au 31 décembre		**2017**		**2016**
		CHF		**CHF**
ACTIF				
Actif circulant				
Caisse		331.70		331.70
CCP		14'512.28		11'308.68
Actifs transitoires		810.00		0.00
Total actif circulant		**15'653.98**		**11'640.38**
Actif immobilisé				
Actif immobilisé		0.00		0.00
Total actif immobilisé		**0.00**		**0.00**
TOTAL ACTIF		**15'653.98**		**11'640.38**

PASSIF					
Fonds étrangers à court terme					
Créanciers			0.00		0.00
Passifs transitoires			9'686.00		6'875.00
Total fonds étrangers à court terme			**9'686.00**		**6'875.00**
Fonds étrangers à long terme					
Créanciers à long terme			0.00		0.00
Total fonds étrangers à long terme			**0.00**		**0.00**
Fonds propres					
Capital			0.00		0.00
Résultat	- résultat reporté	4'765.38		2'352.99	
	- résultat de l'exercice	1'202.60	5'967.98	2'412.39	4'765.38
Total fonds propres			**5'967.98**		**4'765.38**
TOTAL PASSIF			**15'653.98**		**11'640.38**

glocal

Remerciements

Glocal tient à remercier pour 2017 les bailleurs de fonds pour l'Agenda21 à Madagascar que sont les villes, fondations et communes suivantes :

- Le Service de la Solidarité internationale, État de Genève,
- La Fondation Lord Michelham of Hellingly,
- La Fondation Cédric Martin (à titre exceptionnel),
- Anières,
- Bardonnex,
- Bellevue,
- Bernex,
- Carouge,
- Chêne-Bourg,
- Cologny,
- Collonge-Bellerive,
- Confignon,
- Genthod,
- Grand-Saconnex,
- Plan-les-Ouates,
- Onex,
- Perly-Certoux,
- Thônex,
- et Veyrier

pour leur soutien financier et moral envers les populations des trois communes concernées. Les appuis à l'Agenda21 local lors de cette 7ème année de mise en œuvre a permis de faire de grands pas quant à l'amélioration de leur condition de vie.

Les résultats obtenus démontrent qu'un Agenda21 local n'est pas le privilège des collectivités des pays développés et que la démarche est réalisable par des communautés démunies, pour autant qu'elles soient adéquatement soutenues.

Les autorités communales des trois communes malgaches, le député du district d'Anjozorobé, les associations locales ainsi que la population remercient les bailleurs et se sont réjouissent de pouvoir rencontrer l'un ou l'autre de leur représentants.

Par ailleurs nous remercions les animateurs-trices (Frédéric, Aurélie et Pauline), les expert-e-s, les membres du comité, ainsi que tous les bénévoles qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Auteurs : Frédéric RENEVEY & Jean FORNELLS.